19ème Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du Sport
Monaco, 4 novembre 2026

Intervention d'ouverture de M. Lionel BEFFRE, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Avant de donner la parole aux différents intervenants, et afin de lancer nos échanges, je souhaite partager quelques réflexions sur la manière dont nous pouvons collectivement faire du sport un environnement toujours plus sûr et plus sain pour tous les enfants, en évoquant également quelques actions conduites en Principauté de Monaco.

Le sport constitue un formidable levier d'éducation, de santé et de cohésion sociale.

Il contribue à l'apprentissage du respect, au développement personnel et au vivre-ensemble.

Mais pour que les enfants puissent pleinement bénéficier de ses bienfaits, nous devons veiller à ce que sa pratique se déroule dans un cadre adapté, auprès de professionnels qualifiés et dans un environnement respectueux de leur intégrité physique et psychologique.

À Monaco, cette ambition s'inscrit dans une politique sportive structurée, qui repose sur :

- Le développement du sport à l'école ;
- L'accès à la pratique pour tous ;
- Et l'accompagnement des sportifs du niveau amateur au plus haut niveau.

Avec plus de 14 000 licenciés et une centaine d'associations sportives, la Principauté accorde une place importante au sport, que nous considérons comme un instrument de développement, d'éducation et de bien-être social.

La qualité de l'encadrement constitue une priorité.

Nous sommes attentifs aux qualifications des intervenants, à la reconnaissance de leurs compétences et à leur honorabilité, autant de conditions essentielles pour garantir des pratiques adaptées et sécurisées.

La lutte contre les violences dans le sport impose également de redoubler de vigilance pour protéger les plus jeunes.

En Principauté, des actions de sensibilisation sont menées en milieu scolaire et auprès des jeunes sportifs dans les clubs, afin de leur permettre de reconnaître les comportements à risque, de connaître les moyens de se protéger et de libérer la parole.

Monaco soutient la campagne « Start to Talk » du Conseil de l'Europe, qui vise à inciter et soutenir les gouvernements dans leurs luttes contre les violences sexuelles dans le domaine sportif, et à laquelle la Principauté apporte une contribution à hauteur de 30 000 euros par an.

Nous portons également cette préoccupation au niveau international. Par exemple, Monaco copréside le Groupe des amis du sport à l'ONU, à New York, et tous les deux ans présente la résolution des Nations Unies sur le sport au service du développement durable, qui souligne entre autres la nécessité de prévenir et de combattre toutes les formes de violences.

Ces démarches s'accompagnent également d'un travail sur le cadre juridique interne, avec un projet de loi visant notamment à mieux encadrer certaines professions liées au sport et à prévenir les situations de conflit. Elle repose aussi sur la mobilisation des acteurs sportifs, parmi lesquels le Comité Olympique Monégasque, qui veille au respect de l'éthique sportive et propose des mécanismes de conciliation et d'arbitrage ainsi que le Comité Monégasque Antidopage

La santé des jeunes sportifs constitue un autre volet essentiel de notre action.

À l'école tout d'abord, dans le cadre des dispositifs de scolarité aménagée pour la pratique sportive intensive, les corps enseignant et associatif collaborent activement au suivi des élèves pour garantir leur intégrité physique et psychologique.

Ensuite par l'action du Centre médico-sportif, accessible à toute la population gratuitement, qui assure notamment le suivi médical de ces jeunes sportifs, mais intervient également dans la prévention et l'éducation à la santé. Une attention particulière est portée à la santé mentale, à la prévention des conduites addictives et des troubles du comportement alimentaire, ainsi qu'à l'équilibre entre les exigences sportives et la scolarité.

Mais aussi, par la lutte contre le dopage, menée avec le concours du Comité Monégasque Antidopage auprès des scolaires de la Principauté et des sportifs de tous niveaux, qui participe pleinement à cette exigence de protection de la santé et de l'équité.

Enfin, compte tenu de la situation géographique de la Principauté, nous accordons une importance particulière à la sécurité aquatique.

L'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge, la validation progressive des compétences et les actions menées avec la Fondation Princesse Charlène de Monaco, notamment pour prévenir les noyades et sensibiliser les jeunes aux gestes de sécurité, illustrent notre volonté d'agir concrètement en faveur de la protection des enfants.

Ces différentes actions traduisent une conviction simple :

La sécurité, la santé et le bien-être doivent être pleinement intégrés à notre conception du sport.

En partageant nos expériences et en renforçant nos coopérations, nous pourrons poursuivre nos efforts afin que chaque enfant sur le continent européen et dans le Monde puisse pratiquer un sport dans un cadre protecteur, propice à son épanouissement et à son développement.

Je vous remercie pour votre attention.